



COMMISSION SPORTIVE (CD 89 de Basket Ball)

Procès-verbal n° 3 – Saison 2015 / 2016

Le lundi 18 janvier à 17h30

Présents : Mmes Béroudiaux Sylvie et Valtat Sylvie,

Mrs Bernard Didier, Darlot Jean Pierre, Lecot Reynald, Roualet Cyril, Taffineau Didier,
Thélémaque Didier.

Excusé(e)s : Mme Plat Delphine,

Le Président Didier Thélémaque ouvre la séance.

1. Point sur les championnats

Matches non joués et forfaits de matches traités.

Voir tableau **annexe 1**

- En U17M, CA St Georges s'étant retiré du championnat région, l'équipe sera considérée comme une équipe départementale, mais ne pourra prétendre au titre de champion de l'Yonne.

2. Point sur les Coupes - Trophées - Challenges

→ Organisations des coupes

La commission a soulevé le problème avec les dates de coupes, puisque tous les clubs jouent la veille du dimanche 1^{er} mai (à Joigny voir ci-dessous), dans pratiquement toutes les catégories. Elle décide d'inverser les dates de coupes,

le dimanche 1^{er} mai 2016 les U17 Masculin et U17 Féminine.

La Rencontre n° 7170 CTC Joigny-Villeneuve contre BO Beaunois en U17 masculin région, du 30.04 est à décaler au 07.05 (à demander par le Comité à la LBBB) selon la possibilité de l'US Joigny de recevoir et seulement dans le cas où ils ne souhaitent pas avoir deux matches le même Week-End.

(voir **annexe 2**).

et le dimanche 8 mai 2016 les jeunes U13M et 13F – U15M et U15F et Trophée de l'Yonne Séniors Masculins (St Georges, voir ci-dessous,

Les matches seniors prévus la veille seront reportés par la Commission sportive

→ **Attribution des lieux pour les Coupes et Trophées**

- Finales de coupe de l'Yonne U13 et U15, finales du Trophée Séniors **le dimanche 8 mai 2016 sont attribuées au CA St Georges.**
- Finales U17F et U17M **le dimanche 1er Mai 2016 est attribué à l'US Joigny.**
Attendre la fin de la 1^{ère} phase, pour déterminer les rencontres (selon **annexe 2**)

→ **Challenge de l'amitié.**

Masculins

- 6 équipes engagées :
AS Tonnerre, AS Héry, Persévérante Pontoise, Union Stade Auxerrois / AS Héry, FR Augy-Vaux et Stade Auxerrois.
- Date du Challenge de l'Amitié le dimanche **12 juin 2016** sur un lieu avec 2 gymnases et sous forme de tournoi avec les 6 équipes = 11 matchs (3 à 4 matchs par équipe). Il est demandé aux clubs du Stade Auxerrois ou à P Pont de prendre cette manifestation qui a besoin de 2 gymnases puisqu'il se fera sur une seule journée sous forme de plateau.
- 2 poules :

Poule A :

Union Stade Auxerrois -Héry
AS Héry
FR Augy-Vaux

Poule B :

Stade Auxerrois
AS Tonnerre
P. Pont

Pas de féminine engagée.

→ **Trophée de l'Yonne SM**

Le match non joué, E. Sens-Paron / P. Pont, se jouera très vite, mais le club de Sens désire que ce match soit couvert par des arbitres officiels.

Voir **annexe 2**

3. Affaires à traiter

1. Championnat U17DM : Problèmes des U18 dans le championnat U17DM, dans l'équipe de l'US Toucy

Décision de la Commission Sportive :

En 2^{ème} phase du championnat, 2 poules de niveau seront faites avec 1 poule basse de 6 équipes avec 2 exempts permettant aux clubs exempts de jouer contre l'US Toucy, **en match amical**. Le Comité se décharge entièrement de ces matches et de leur fonctionnement, sachant que nul n'est censé ignorer le règlement et qu'il ne peut y avoir de sous-classements !

2. Match n°912 : S. Brienon / Villeneuve sur Yonne du 12 décembre 2015 en U13DM.
Un mail de réclamation pour une agression verbale du 2^{ème} arbitre a été adressé au Comité. Sur la E-marque, la réclamation a été notée, ainsi que sur la feuille papier (pourquoi faire les 2 et surtout, pourquoi envoyer les 2 au comité ?).

Décision de la Commission sportive :

Les 2 feuilles ne sont pas signées, donc irrecevables – affaire classée.

3. Match N°738 : BB Vermenton / E. Sens-Paron en U15DM :
 Un rapport de Lucie Culakowa 2^{ème} arbitre de la rencontre a été adressé au Comité.
Décision de la Commission sportive :
 Le rapport de Lucie Culakowa 2^{ème} arbitre de la rencontre est tout à fait recevable. La commission propose de le transmettre à la Commission de discipline pour instruction. Le Président de la discipline (présent à cette séance) précise qu'un rapport sera demandé à chaque personne officielle inscrite sur le feuille de marque pour instruire le dossier.

4. Préparation des 2^{èmes} phases U17DM 89/58 et U17DF

U17DM 89/58 (championnat interdépartemental géré par le CD 89) : une équipe descend de région (CA St Georges), 2 poules de niveau seront faites en 2^{ème} phase (une de 6 et une de 4 avec 2 exempts). Les 3 équipes du 58 (Cosnes sur Loire, ES Fourchambault/Nevers et Coulanges les Nevers) continuent de jouer dans notre championnat.

U17FM 89/58 (championnat interdépartemental géré par le CD 89) : les mêmes engagées (5 équipes) joueront cette deuxième phase. Les 2 équipes du CD 58 sont Cosnes sur loire, Corvol)
 Les championnats U17 seront définitifs le 25 janvier.

5. Questions diverses.

R.A.S.

Levée de séance à 19h28

Sylvie VALTAT



Secrétaire de séance

Vice-présidente Comité 89

Didier THELEMAQUE



Président

Commission Sportive 89